

Le CESCE du JUVENAT

Comité d'Education à la Santé, la Citoyenneté et l'Environnement



DES TEMPS D'ENSEIGNEMENT DE REFLEXIONS ET ACTIONS

Coordinatrice Mme Adrion

- **Des interventions extérieures** → Expérimenter un petit déjeuner équilibré au self , et mon sommeil qu'en est-il? On fait le point avec une infirmière. En **EVARS** : Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle avec une équipe formée d'enseignants, d'éducateurs et d'intervenants extérieurs comme Cycloshow : mon corps grandit et autres associations (Appart'74, planning familial, CEGIDD).
- **Des temps d'enseignement** → en **EMC** : la laïcité, le respect des règles pour bien vivre ensemble, les discriminations et sa lutte, l'égalité homme-femme, le harcèlement, les libertés et droits d'une personne, la justice et la solidarité, être citoyen français et européen, les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté. En **SVT** l'équilibre alimentaire et en **EPS** connaître le corps humain et son fonctionnement en action, les bienfaits de l'activité physique et comment le rendre performant, savoir travailler ensemble dans le respect et la sécurité, gérer le stress, savoir sauver.
- **Des réflexions et actions au sein de l'établissement** → **CVC** et **CVL** : animations et réflexions pour le bien-être à l'école par aménagement de la cour de récréation, **Commission de lutte contre le Harcèlement** : groupe d'élèves et **Club Juv'Nature** : nichoirs et abris à chauve-souris.



LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT au JUVENAT

UN PROTOCOLE pour **TOUS**

Toute situation de harcèlement se traite par la boîte mail d'alerte.

Un référent harcèlement prend alors contact avec le lanceur d'alerte et échange sur la situation.

⚠ AUCUNE FAMILLE ne doit se rendre à l'établissement, sans rendez-vous préalable, pour garder sérénité et confidentialité dans la gestion de crise.

Prévenir - Eduquer - Protéger

- Temps d'informations avec le professeur principal : protocole, adresse d'alerte, référents et commission harcèlement.
- Temps d'échanges et débats puis rappel à la loi avec le professeur principal et par la suite en EMC.
- Après des alertes signalées sur la boîte mail dédiée, les référents harcèlement se chargent de l'enquête en lien avec les lanceurs d'alerte : famille, élèves et adultes de l'établissement afin de régler les litiges.



RETENEZ BIEN! alerte@juvenat.com

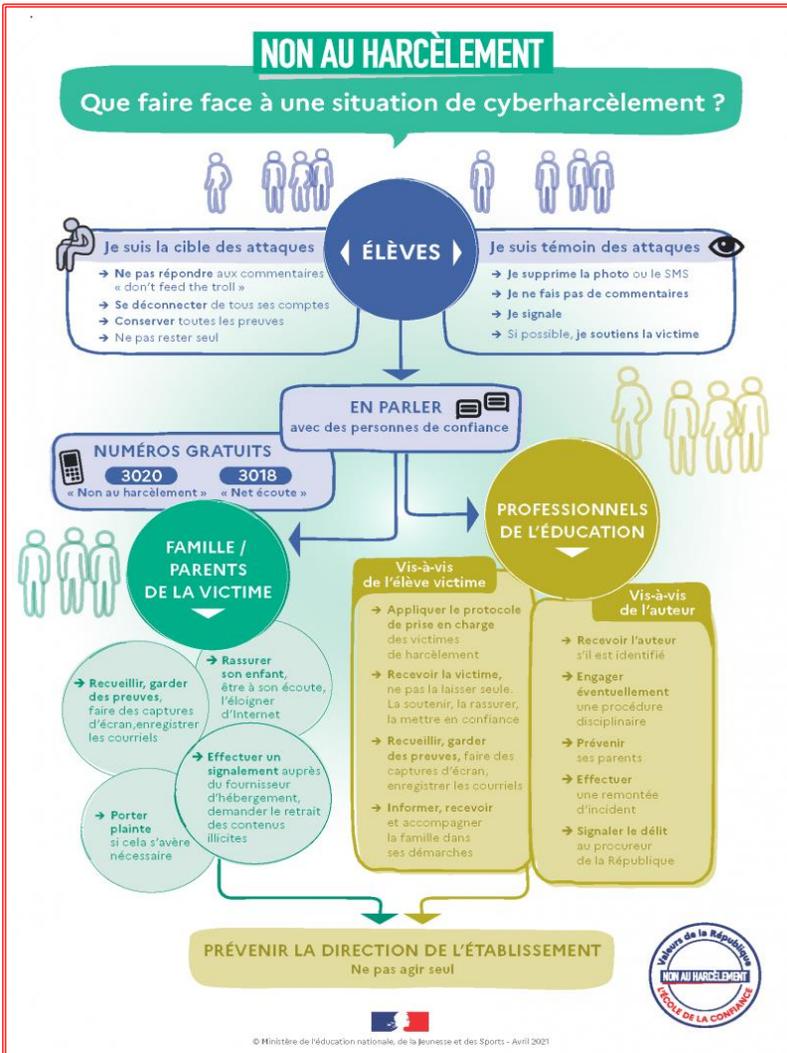
- Des numéros et affiches à disposition dans l'établissement.
- Des personnels de vie scolaire à votre écoute.
- **2 personnes référentes harcèlement dans l'établissement :**

Mme ADRION et Mme DUFOUR en lien direct avec la boîte mail « alerte@juvenat.com » **toute l'année, même pendant les vacances**, les petites comme les grandes, et **disponibles** tout au long de l'année **pour échanger, vous rencontrer et agir**, familles et élèves.





LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT au JUVENAT



PROTEGER, ALERTER Tous concernés !

Vous êtes **témoin** ou **victime** d'une situation de harcèlement ?
Le Juvénat est à votre écoute pour vous venir en aide, gérer et régler au mieux et au plus vite, la situation grâce à :

alerte@juvenat.com

Signalez, à n'importe quel moment et de n'importe où, le problème rencontré, **en toute confidentialité**.

Pour que des actes répréhensibles cessent, **ENSEMBLE AGISSONS !**

Soyez le plus précis possible dans votre signalement

Noms et prénoms des personnes concernées : **victimes, harceleurs et témoins** (adultes et/ou élèves), les **faits précis** et les **rôles de chaque personne**, les **lieux** et les **dates**.